ECHIQUIER ARTIFICIAL INTELLIGENCE B

AVRIL 2024 (données au 30/04/2024)

Echiquier Artificial Intelligence est un compartiment de Sicav investi dans les grandes valeurs internationales qui bénéficient ou développent l'intelligence artificielle.

854 M€
Actif net

172.79 €
Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé | 5 ans

Gérants

Rolando Grandi, Christophe Pouchoy

Caractéristiques

Type	Sicav (compartiment)
Sicav	Echiquier Fund
Création de la Sicav	08/10/2013
Durée de vie	Indéterminée
Création du compartiment	20/06/2018
Date de 1ère VL	20/06/2018
Code ISIN	LU1819480192
Code Bloomberg	ECHARIA LX
Devise de cotation	EUR
Affectation des résultats	Capitalisation
Indice	MSCI WORLD NET TOTAL RETURN (en EUR)
Classification SFDR	Article 8

*L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Conditions financières

Frais d'entrée	3% max. non acquis au compartiment
Frais de sortie	Néant
Frais de gestion	1,65% TTC max.
Commission de surperformance	Oui*
Swing pricing	Non
Min. de souscription	Néant
Frais au 30/09/2023	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,75%
Coûts de transaction	0,09%
Frais de surperformance	Non

Informations opérationnelles

Valorisation	Quotidienne
Cut-off	10:00
Règlement	J+2
Valorisateur	BNP Paribas Luxembourg
Dépositaire	BNP Paribas Luxembourg
Décimalisation	Millièmes

Commentaire du gérant

Echiquier Artificial Intelligence B régresse de -3,47% sur le mois et progresse de 8,56% depuis le début de l'année.

Nous terminons un mois éprouvant pour le marché actions où le fonds a sous-performé légèrement son indice de référence tout en gardant de l'avance depuis le début de l'année. Le marché s'est ajusté à une vision plus pessimiste quant aux baisses de taux qui n'interviendraient que plus tard dans l'année et dans une moindre ampleur qu'anticipé. Ceci a été négatif pour des valeurs sensibles aux taux comme le fournisseur d'infrastructure cloud DIGITALOCEAN ou encore ENPHASE, leader des systèmes de gestion d'électricité solaire pour le foyer. Nous regrettons la publication négative de MSCI dont le segment ESG ralentit plus fortement que prévu. Nous avons décidé de solder la position. Par ailleurs, le retour en portefeuille de la société chinoise TENCENT, leader dans les jeux vidéo et les réseaux sociaux, a été bénéfique puisque la société progresse fortement en avril. ALPHABET, la maison mère de Google, a publié des très bons résultats et a surpris le marché en annonçant le premier dividende de son histoire. La thématique de l'Intelligence Artificielle continue son développement avec un fort intérêt des entreprises pour capitaliser sur cette opportunité en pleine émergence !

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)

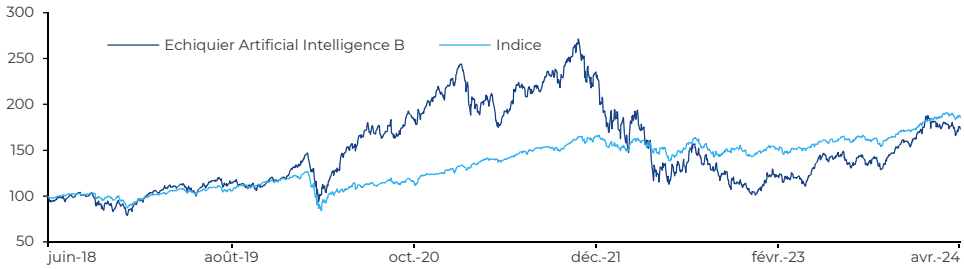

Indice : source Bloomberg

Performances (%)

			Annualisée			
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
OPC	-3.5	+8.6	+50.6	-5.2	+8.9	+9.8
Indice	-2.8	+8.3	+22.2	+9.9	+11.5	+11.2

Performances calendaires (%)

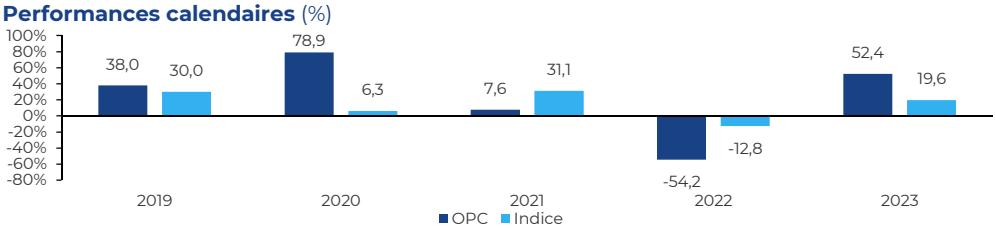

Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg
Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul tient compte de tous les frais et commissions. Les performances sont calculées en euros.

Autres indicateurs de risque
(pas hebdomadaire)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	23.9	34.7	32.8	-	32.0
Volatilité de l'indice	10.8	13.3	16.5	-	16.2
Ratio de Sharpe	2.3	0	0.4	-	0.5
Beta	1.8	2.0	1.4	-	1.4
Corrélation	0.8	0.8	0.7	-	0.7
Ratio d'information	2.1	-0.4	0.1	-	0.1
Tracking error	16.1	26.2	24.2	-	23.2
Max. drawdown de l'OPC	-13.3	-62.8	-62.8	-	-62.8
Max. drawdown de l'indice	-7.5	-16.9	-33.8	-	-33.8
Recouvrement (en jours ouvrés)	23.0	-	-	-	-

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1 2 3 4 5 **6** 7

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

*15 % TTC de la surperformance de l'OPC, nette de frais de gestion fixes, par rapport à la performance de son indice de référence sous réserve que la performance de l'OPC soit positive

ECHIQUIER ARTIFICIAL INTELLIGENCE B

AVRIL 2024 (données au 30/04/2024)

Profil de l'OPC

VE/CA 2024	10.9
PER 2024	51.4
Rendement	0.4%
Active share	81.7%

Poche trésorerie (en % de l'actif net)	0.1%
Nombre de lignes	35
Capitalisation moyenne (M€)	585 004
Capitalisation médiane (M€)	85 856

Source : LFDE

Répartition géographique
(en % de l'actif net hors trésorerie)

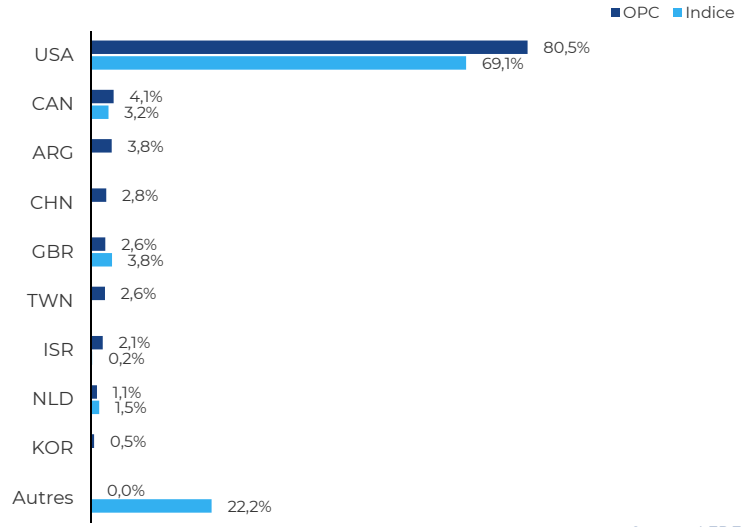

Source : LFDE

Répartition sectorielle (GICS)
(en % de l'actif net hors trésorerie)

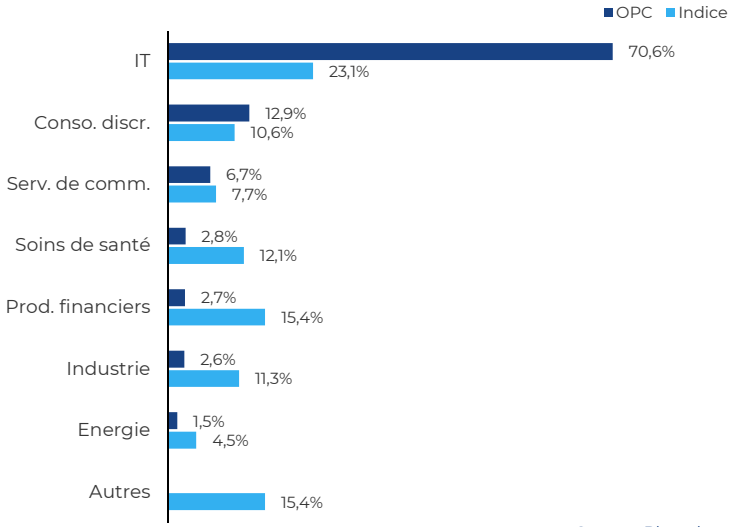

Source : Bloomberg

Répartition par taille de capitalisation (€)
(en % de l'actif net hors trésorerie)

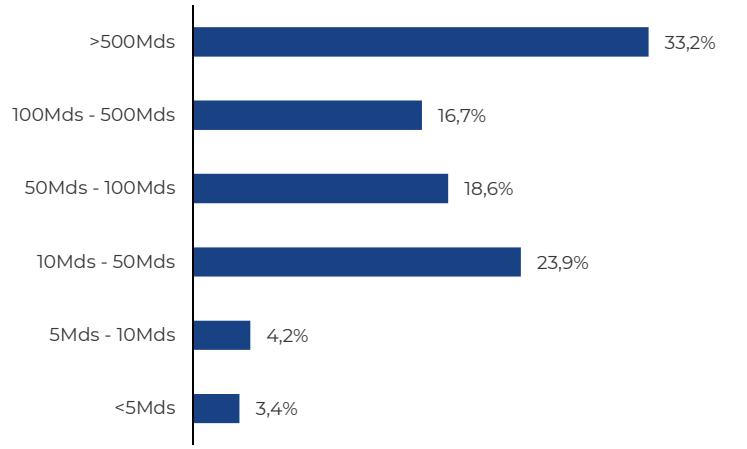

Source : LFDE

Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
Nvidia	USA	IT	8.8
Amazon	USA	Conso. discr.	5.3
Crowdstrike	USA	IT	4.9
Servicenow	USA	IT	4.8
Microsoft	USA	IT	4.6
Datadog	USA	IT	4.5
Mercadolibre	ARG	Conso. discr.	3.8
Palo Alto Networks	USA	IT	3.7
Zscaler	USA	IT	3.7
Snowflake	USA	IT	3.6
Poids des 10 premières positions : **47.7%**			

Source : LFDE

Répartition par devise

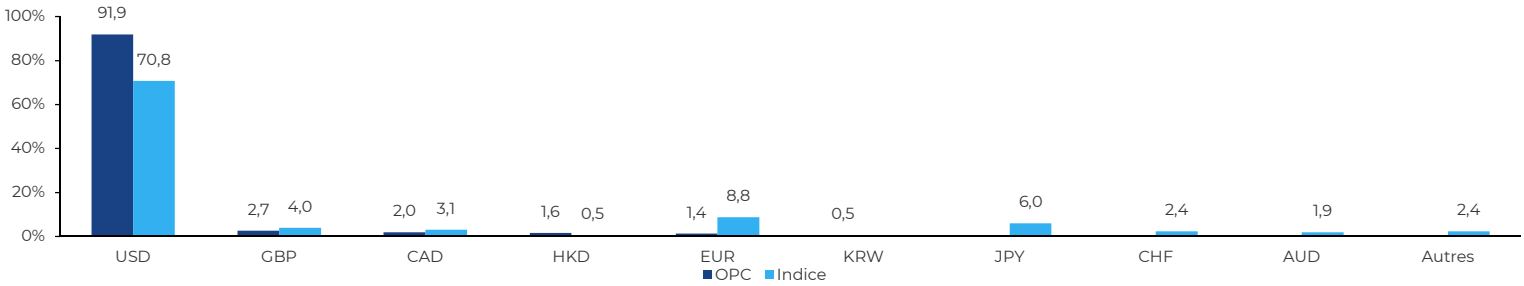

Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs		
Valeurs	Performance	Contribution
Alphabet	+9.1	+0.3
Tencent	+15.7	+0.2
Tesla	+5.5	+0.1
Poids des 3 contributeurs : **6.9%**		

Flop 3 contributeurs		
Valeurs	Performance	Contribution
Crowdstrike	-7.7	-0.4
Servicenow	-8.0	-0.4
Zscaler	-9.2	-0.4
Poids des 3 contributeurs : **14.1%**		

Source : LFDE

DOCUMENT PROMOTIONNEL – Veuillez-vous référer au glossaire en dernière page pour les termes techniques
LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER - SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLE - 53, AVENUE D'IÉNA - 75116 PARIS - TEL. : 01.47.23.90.90 - FAX : 01.47.23.91.91 - www.lfde.com/fr-ch
S.A. AU CAPITAL DE 10 047 500 € - SIREN 352 045 454 - R.C.S. PARIS - AGREMENT AMF N° 91004 - Agent payeur : Banque cantonale de Genève, 17 quai de l'île, 1204 Genève

Données ESG

Données ESG				
Taux de couverture de l'analyse ESG*	OPC 99%		Univers 75%	
Notes moyennes pondérées	E	S	G	ESG
OPC	**6.4**	**5.4**	**7.0**	**6.4**
Univers	5.2	4.8	5.6	5.3

*Pourcentage de l'actif net couvert par une analyse ESG.
Source : LFDE, MSCI ESG Research

La note de Gouvernance compte pour environ 60 % de la note ESG. Les taux de couverture de l'analyse ESG sont variables suivant les OPC et peuvent évoluer dans le temps.

Intensité des émissions induites (en tonne équivalent CO_2 par million d'euro de valeur d'entreprise)	
OPC	38.8
Indice	119.6

$$\text{Intensité carbone du portefeuille} = \sum_{i=1}^{n}\left(\frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Actif net de l'OPC}} \times \frac{\text{Emissions carbone Scopes 1, 2 et 3}}{\text{Valeur de l'entreprise}_i}\right)$$

Source : Carbon4 Finance

Méthodologies

Objectif extra-financier de l'OPC

Le compartiment intègre systématiquement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- **Indicateurs environnementaux** : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- **Indicateurs sociaux** : attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- **Indicateurs de gouvernance** : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Les objectifs extra-financiers consistent, dans le cadre de la gestion du fonds, à :
➢Mener une analyse ESG des émetteurs (minimum 90 %)

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur.

Cette notation est déterminée par une méthodologie interne à la société de gestion et est composée de la façon suivante :

- **Gouvernance** : la note de Gouvernance représente environ 60 % de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.
- **Environnement et Social** : les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :
  - **pour les valeurs industrielles** : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
  - **pour les valeurs de service** : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de "Responsabilité".

➢Afficher une performance ESG supérieure à celle de son univers d'investissement.
➢Mener une approche d'exclusion fondée sur des exclusions sectorielles et normatives.
➢Mettre en place un filtre basé sur des convictions ESG (existence d'une note minimale).

Enfin, la Société de Gestion prend en compte les principaux indicateurs défavorables de durabilité dans ses décisions d'investissement.
Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales, mais ne vise pas les investissements qui prennent en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, tels que définis à l'article 9 du Règlement Taxonomie. La part des investissements du Compartiment dans des activités économiques durables sur le plan environnemental représente 0 % de ses actifs, y compris une proportion de 0 % des activités habilitantes et 0 % des activités transitoires visées à l'article 16 et à l'article 10(2) du Règlement Taxonomie. Si le portefeuille du Compartiment entre dans le champ d'application d'activités économiques durables sur le plan environnemental, le présent paragraphe sera mis à jour conformément à l'article 5 du Règlement sur la taxonomie.
Le principe « ne pas causer de préjudice significatif » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au Compartiment qui prennent en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sousjacents à la partie restante de ce Compartiment ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs et le caractère subjectif de la notation mise en œuvre au sein de la société de gestion.

Pour plus d'information sur notre processus d'intégration ESG, notre **Code de Transparence** est disponible sur www.lfde.com/fr-ch/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin.

Glossaire

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité	Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.
Ratio de Sharpe	Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel. Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée ». Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».
Bêta	Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.
Ratio d'information	Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.
Tracking error	Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une performance moyenne éloignée de son indice de référence.
Max. drawdown	Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.
Recouvrement (en jours ouvrés)	Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).
Sensibilité	Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA	Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires).
PER	Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net.
Consommation discrétionnaire	Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels.
Consommation de base	Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels.
Services de communication	Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.
Pays émergents	On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.
Matières premières	Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie.

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment grade »	Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+.
Obligation « high yield »	Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.
Duration	Durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand.
Yield to worst	Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.
Rendement (tous call exercés)	Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale.

Lexique de l'analyse extra-financière

Taux de sélectivité	Taux de sélectivité : pourcentage de l'univers de départ exclu pour des motifs ESG.
Univers de départ	Univers d'investissement (« univers investissable ») répondant aux contraintes du prospectus.
Score de controverse	Ce score de controverse allant de 0 à 10 (0 étant le moins bon score) nous est fourni par MSCI ESG Research. Nous souhaitons mesurer si les entreprises investies dans nos OPC sont mieux-disantes que celles de leur indice de référence en termes de gestion et de survenance de controverses ESG sur des thèmes comme l'environnement, les droits des consommateurs, les droits de l'homme, les droits du travail, la gestion des fournisseurs ainsi que la gouvernance.
Données carbone	Ensemble des données brutes (source Carbon4 Finance) permettant de calculer les différents ratios liés à l'empreintes carbone du fonds : Ratio impact carbone : émissions de CO_2 économisée et émissions de CO_2 induites Intensité carbone : Emissions carbones scope 1, 2 et 3 (le scope 1 représente les émissions directes, le 2 les émissions indirectes liées à l'énergie, le 3 toutes les autres émissions indirectes).
Ratio impact carbone (CIR)	Ratio émissions économisées sur émissions induites calculé par Carbon4 Finance qui correspond au rapport entre les émissions de GES évitées et les émissions de GES induites par une entreprises (en tonnes équivalent CO_2), dit CIR. Plus le CIR est élevé, plus l'entreprise est pertinente au regard de la transition vers une économie bas carbone. Cet indicateur nous permet d'estimer la pertinence de l'activité d'une entreprise par rapport aux enjeux de lutte contre le changement climatique. Pour une entreprise donnée, un CIR supérieur à 1 implique que l'activité permet d'éviter plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'en induit.
Ratio intensité carbone (WACI)	Intensité carbone est la moyenne pondérée de nos OPC (en comparaison avec leur indice de référence) selon la méthodologie du WACI (Weighted Average Carbon Intensity) de Carbon4 Finance. La formule de calcul est donnée au niveau de l'encart méthodologie ESG.

Pour plus d'information

La Sicav a été créée le 8 octobre 2013 pour une durée indéterminée. Le compartiment a été lancé le 20 juin 2018.

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risques du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier : pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.